

Et à huit heures du soir, Mr. l'Orateur a ajourné la Chambre faite de *Quorum*.

---

*Mercredi, 16e. Avril, 18co.*

**SUR** motion de Mr. *Papineau*, secondé par Mr. *Perinault*,

**ORDONNE'**, que la Pétition de *John Gray, Daniel Sutherland, Thomas Schieffin, Stephen Sewell et Reuben Wait*, de *Montréal*, et la Pétition des Magistrats et principaux habitants de la ville de *Montréal*, présentées à cette Chambre le 18 Mars dernier; soient référées à un Comité de cinq Membres, dont trois formeront un *Quorum*, aux fins d'examiner le contenu et matières des dites pétitions et d'en faire rapport à cette Chambre, avec toute la diligence possible; et que le dit Comité s'assemble dans une des Chambres de Comité, demain à dix heures du matin.

**ORDONNE'**, que Messieurs *Papineau, le Procureur Général, N. Coffin, Perinault et Lees* composent le dit Comité.

Sur motion de Mr. *Planté*, secondé par Mr. *Berthelot*,

**ORDONNE'**, que la réponse de son Excellence le Lieutenant Gouverneur à l'adresse de cette Chambre, votée le 15 du mois de Mars dernier, concernant les droits et prétentions que cette Province peut avoir sur le Collège de Québec, et sur les biens y annexés, soit prise en considération Lundi prochain.

L'ordre du jour pour que la question de concurrence soit mise sur chaque amendement fait par le Comité de toute la Chambre au *Bill* grossoyé du Conseil Législatif, intitulé, " Acte qui abroge et amende " certaines parties d'un Acte passé dans la trente quatrième année du " regne de sa Majesté, intitulé, " Acte qui divise la Province du Bas-Canada, qui amende la judicature d'icelle, et qui rappelle certaines " Loix y mentionnées" ayant été lue,

Le premier amendement du Comité à la première clause du *Bill* a été lu, et

R

Mr.